

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - LEC FESTIVAL 2025 - CONVENTION POUR LA MÉDIATHÈQUE DE COULON

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250929-C_66_09_2025-DE



C- 66-09-2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - LEC FESTIVAL 2025 - CONVENTION POUR LA MÉDIATHÈQUE DE COULON

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) approuvés par l'arrêté préfectoral n°79-2025-02-25-00001 du 25 février 2025 ;

Vu la délibération C-66-06-2023 du Conseil d'Agglomération en date du 29 juin 2023 approuvant le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique ;

Vu les crédits inscrits au budget Principal ;

Considérant que ce partenariat s'inscrit pleinement dans le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique adopté par le Conseil d'Agglomération le 29 juin 2023 ;

Considérant qu'il importe de préciser les modalités d'organisation et les engagements des deux parties ;

Créé en 1988 à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Monnet, le Salon de la Littérature européenne de Cognac, à présent LEC Festival, œuvre pour la promotion des littératures européennes et se veut un lieu de rencontres et de dialogues entre les auteurs, autrices, illustrateurs, illustratrices, les artistes et le public.

Le LEC Festival est également l'occasion de mettre à l'honneur de grandes plumes européennes, débutantes ou confirmées. Ainsi, depuis 2004, le Prix des lecteurs récompense un auteur ou une autrice européenne pour un ouvrage, écrit ou traduit en français, correspondant à la thématique de l'édition en cours. Organisé en partenariat avec les médiathèques départementales de la Charente, de la Vienne, de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, le prix rassemble plus de 140 bibliothèques et 1 600 lecteurs ou lectrices.

Le réseau des médiathèques de Niort est, tous les ans, partenaire de ce festival et adhère à l'association Littératures Européennes Cognac. Cette année, la médiathèque de Coulon reçoit l'auteur Roland BUTI le mercredi 12 novembre 2025.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux parties conviennent que la CAN communiquera autour de cette rencontre, participera à hauteur de 934,18 € à cette prestation et prendra en charge les frais de restauration de la soirée. Par ailleurs, la CAN adhérera, comme chaque année, à l'association Littératures Européennes Cognac (coût de l'adhésion : 30 €).

L'association Littératures Européennes Cognac, pour sa part, organise et prend en charge la venue de Roland BUTI, d'un ou une interprète et d'un modérateur ou d'une modératrice, pour une rencontre d'1h30 maximum et fournit à la Médiathèque les supports de communication créés pour le Prix des Lecteurs et l'édition 2025 du festival.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le versement d'une participation financière de 934,18 € et la prise en charge des frais de restauration de la soirée par la CAN ;
- Approuve la convention de partenariat avec l'association Littératures Européennes Cognac ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer ainsi que tout autre document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué